

Les sires de Grandson-Pesmes

Autor(en): **Reymond, Maxime**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **28 (1914)**

Heft 1

PDF erstellt am: **08.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-746713>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Über den Turm hat dieser Präzeptor das Antonierkreuz beigefügt. Der Wappenschild wird von einem Mann gehalten mit langem, lockigem Haar, während ein kleiner Knabe ihm dabei behilflich ist und den Schild von unten stützt. Rechts neben dem Knaben schaut ein Löwe hervor. Was dieser letztere bedeutet, ist uns nicht ganz klar. Das Relief, welches früher über dem Haupteingang sich befunden haben soll, ist eine sehr schöne Arbeit aus der Schule des Jacob Sarbach, genannt Labahürlin, des Meisters des Spalenvortors, dem wir auch den Fischmarktbrunnen verdanken, und der einige Häuser weiter unten, an der Rheingasse gewohnt hat.

Les sires de Grandson-Pesmes,

par Maxime Reymond.

La maison de Grandson est peut-être la plus importante des familles de dynastes auxquelles le pays de Vaud a appartenu dans le moyen-âge et c'est certainement de toutes celle dont l'histoire est la plus mouvementée et la plus tragique. Aussi, est-il vraiment curieux que son histoire n'ait tenté encore aucun érudit, car l'étude, très consciencieuse d'ailleurs, de M. L. de Charrière, ne concerne en fait que les premiers degrés et s'arrête au XII^e siècle.

En attendant cette histoire d'ensemble, nous saluons avec un grand plaisir l'ouvrage que M. Gaston de Beauséjour, président de l'Académie de Besançon, a consacré à l'une des branches de cette famille¹, celle des seigneurs de Pesmes, qui a joué en Bourgogne un rôle extrêmement important. Ce travail, très clair, est en même temps très documenté. Il est intéressant au triple point de vue historique, généalogique et héraldique et toutes les affirmations de l'auteur sont soigneusement pesées et prouvées. Il sera donc un instrument précieux et indispensable pour tous ceux qui auront désormais à s'occuper des Grandson. Cette étude fait ressentir très vivement la perte que la Franche-Comté et notre pays même ont fait par la mort de M. de Beauséjour, cet historien si distingué, survenue le 9 avril 1910.

Pesmes est un village de la Franche-Comté, sur l'Oignon, non loin d'Auxonne. Ses premiers seigneurs descendaient, dit-on, des comtes de Vienne. L'un, Guillaume VII, mort en 1327, n'eut qu'une fille, Jeanne, qui apporta la terre de Pesmes à son mari, Othon II de Grandson, fils de Pierre et de Blanche de Savoie (fig. 48, 49). Cet Othon était le neveu d'un premier Othon, qui fut l'un des plus illustres guerriers de son temps, prit part à la croisade de 1291, défendit vainement Saint-Jean d'Acre à la tête des Anglais et mourut chargé d'honneurs en 1328.

¹ *Pesmes et ses seigneurs du XII^e au XVIII^e siècle*, avec un catalogue des actes. Par Gaston de Beauséjour. Ouvrage orné de plusieurs planches et figures. Ire Partie: Du XII^e au XIV^e siècle. Maison de Pesmes et branches cadettes de la Résie, Rupt, Bougey et Valay. Vesoul, A Suchaux, impr., 1895. — II^e Partie: De 1327 à 1451. Maison de Grandson (par G. de Beauséjour & Ch. Godard). Vesoul, L. Bon, impr., 1909. (Extrait du Bulletin de la Société d'agriculture de la Haute Saône, 1895, 1906, 1908 et 1909).

Othon II marcha sur les traces de son oncle. Il fut l'un des principaux conseillers du duc de Bourgogne et gouverna le duché en 1346—47 et en 1360. Il fut mêlé aux plus grandes négociations de son temps, fut en 1362 ambassadeur du roi d'Angleterre à la cour de France. M. de Beauséjour croit qu'il fut inhumé dans la cathédrale de Lausanne, mais peut-être confond-il avec son oncle. Par contre, c'est bien de lui et non pas de ce dernier, qu'est le superbe sceau qui se trouve au Musée d'antiquités de Lausanne et que nous reproduisons ci-dessous¹ (fig. 51).

Othon II de Grandson était frère de Guillaume-le-Grand, sire de Sainte-Croix (fig. 50), autre conseiller fameux du duc de Bourgogne et du comte de Savoie et dont le fils Othon III, fut le célèbre poète, tué en duel en 1397 par Gérard d'Estavayer. Guillaume de Grandson avait un sceau très différent de celui de son frère. Le voici: (fig. 50).

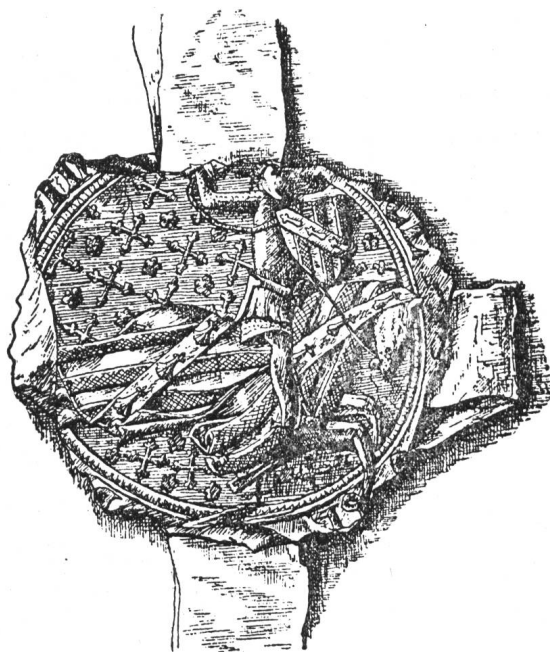


Fig. 48

Sceaux d'Othe de Grandson
Seigneur de Pesmes
Arch. de la Côte-d'Or, B. 10519, cote 209

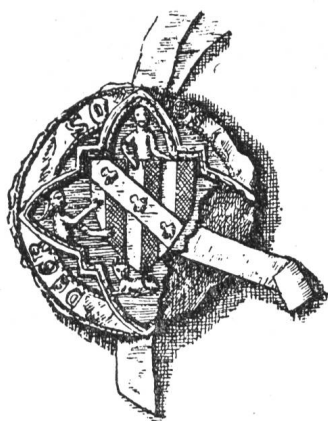


Fig. 49

Sceaux d'Othe de Grandson
Seigneur de Pesmes
Arch. de la Côte-d'Or, B. 11929, cote 209



Fig. 50

Sceau de Guillaume de Grandson
Seigneur de Sainte-Croix, fils de Pierre
de Grandson et de Blanche de Savoie
Arch. de la Côte-d'Or, B. 11923, cote 33
Légende: S^r GUILLE DE GRASSO[N] SIRE DE
LA SAITE CROIS

¹ Nous saisissons cette occasion pour exprimer ici toute notre reconnaissance à Madame G. de Beauséjour, qui a eu l'extrême obligeance de mettre à notre disposition tous les clichés des sceaux que nous reproduisons ici.



Fig. 51

Grand sceau d'Othe de Grandson

D'après la matrice au Musée des antiquités de Lausanne

Légende : SEEL : OTHE : SEIGNEUR : DE : GRANDSSON *

Othon II de Grandson eut de sa première femme, Jeanne de Pesmes, un fils Jacques (fig. 52) qui hérita de sa mère, et de sa seconde femme Blanche de Châtillon, un second fils Hugues qui hérita de Grandson et de Belmont et qui, après une brillante carrière, mourut misérablement en Angleterre, au lendemain d'une condamnation à mort prononcée par le bailli de Vaud en 1389, pour faux au détriment du comte de Savoie.

Jacques de Grandson, seigneur de Pesmes, ne paraît guère avoir retenu de la brillante carrière des deux Othon que le goût des aventures. On le voit piller le trésor de Vergy, parents et ennemis, être fait prisonnier des Grandes Compagnies qui dévastèrent la Bourgogne en 1363—1365. Il avait épousé Marguerite, fille du comte Guillaume de Vergy (fig. 54), qui lui donna quatre fils et trois filles. De ces fils, un seul, Jean, lui survécut, mais il fut tué à la fleur de l'âge, à 25 ans, le 28 septembre 1396, dans la terrible bataille de Nicopolis où le sultan Bajazet faucha l'élite de la noblesse française.

De Catherine de Neufchâtel en Bourgogne, sa femme, Jean de Grandson-Pesmes, avait eu deux fils, Guillaume (voir ses sceaux, fig. 55 et 56) et Antoine. Ce dernier mourut sans postérité, après avoir été gouverneur de Mâcon (fig. 57). Quant à Guillaume, il soutint très haut la splendeur de sa famille. Il prit une grande part aux luttes fratricides des Bourguignons et des Armagnacs et peu avant sa mort, survenue en 1428, il était conseiller du duc de Bedford, régent de France pour le roi d'Angleterre, celui qui fit mourir Jeanne d'Arc.



Fig. 52
Sceau de Jacques
de Grandson
Seigneur de Pesmes
Arch. de la Côte-d'Or,
B. 10521, cote 432



Fig. 53
Sceau de Jacques Humbert dit
Jacquot de Grandson
Ecuyer de cuisine du duc de Bourgogne
Frère d'un chanoine de Lausanne
Contemporain de Jacques de Grandson,
seigneur de Pesmes
Arch. de la Côte-d'Or, B. 368
Légende: S. IACMIN INB[ERT]
DE GRANCON

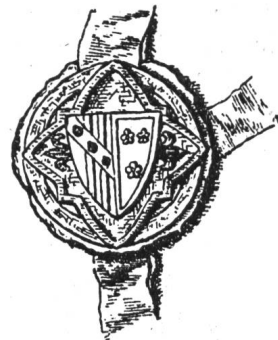


Fig. 54
Sceau de Marguerite
de Vergy
Femme de Jacques
de Grandson
Arch. cantonales de Neu-
châtel, Z. 3, no 9

Guillaume de Grandson avait épousé Jeanne de Vienne, qui lui donna six enfants. L'un d'eux, Hélyon I^{er}, se signala en 1444, par la saisie sur la route de Besançon d'un convoi d'or et d'argent, appartenant au dauphin Louis, plus tard le roi Louis XI. Un autre, Simon, seigneur des Puits, n'eut qu'une vie effacée et son plus grand mérite fut peut-être de continuer la lignée. L'aîné, Jean, sire de Pesmes, eut une existence extraordinairement agitée.

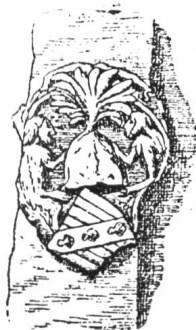


Fig. 55
Sceau de Guillaume
de Grandson,
acte de 1409.



Fig. 56
Sceau de Guillaume
de Grandson,
acte de 1414.



Fig. 57
Sceau d'Antoine
de Grandson.

Il débute, enfant encore, dans une expédition guerrière du prince d'Orange. Plus tard, on le voit lui-même en guerre avec Antoine de Chabannes, comte de Dammartin. Celui-ci assiégea son château de Pesmes, s'empara de lui et ne le relâcha que moyennant paiement d'une rançon de 8,000 florins, c'est-à-dire d'environ 800,000 francs de nos jours. Jean de Grandson se vengea en allant capturer au château de Montaigu-de-Blise les enfants de Jacques de Chabannes, le frère de son ennemi et qui durent payer 30,000 écus d'or de rançon, soit

près de 2 millions de francs de nos jours. On juge, d'après ces chiffres, de la richesse de ces personnages, mais en même temps de l'insécurité du temps et aussi du luxe ruineux de la noblesse. Jean de Grandson en fit la dure expérience. Grâce à ses prodigalités, ses biens allèrent peu à peu tous à ses créanciers

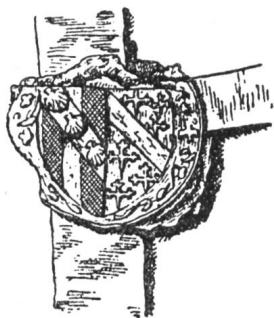


Fig. 58
Sceau et contre-sceau du tabellionage de Pesmes,
acte de 1419.

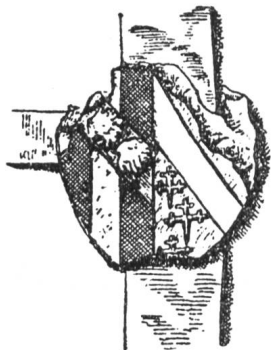


Fig. 59



Fig. 60
Sceau du bailliage de Pesmes
1442. 1498.

et il finit par perdre jusqu'à son château et seigneurie de Pesmes. Il lui restait l'honneur. Il le perdit aussi. Dans sa détresse, il se fit faux-monnayeur et, emporté par son caractère irascible, il alla jusqu'à comploter contre le duc Philippe-le-Bon, son souverain. Celui-ci le fit condamner à mort et étouffer entre deux *coïtres* (duvets) de plumes. Ainsi finit misérablement le dernier des seigneurs de Pesmes de la maison de Grandson.

Son frère, Simon, seigneur des Puits, Vuillafans et Durnes, transmit ces quelques restes de la fortune des de Pesmes à son fils Hélyon II, qui mourut en 1505, ne laissant qu'une fille légitime et un bâtard Jean de Grandson qui hérita de la terre des Puits, mais n'eut lui-même qu'une enfant, Marguerite, épouse d'Antoine de Choiseul-Doncourt, en laquelle s'éteignit la branche des Grandson-Pesmes.

Les quelques détails que nous venons de donner et qui sont une sèche et succincte analyse de l'ouvrage de M. de Beauséjour témoignent mieux que toute recommandation, du très vif intérêt de cette étude. Ajoutons qu'elle est à lire à d'autres titres encore: on y voit passer quelques figures vaudoises: les Aubonne, les Bonvillars, les Treytorrens, et nous n'avons qu'un regret à formuler à ce propos, c'est que l'index des noms de lieux et de personnes ne se rapporte pas aux preuves. Il y aurait gagné en utilité.